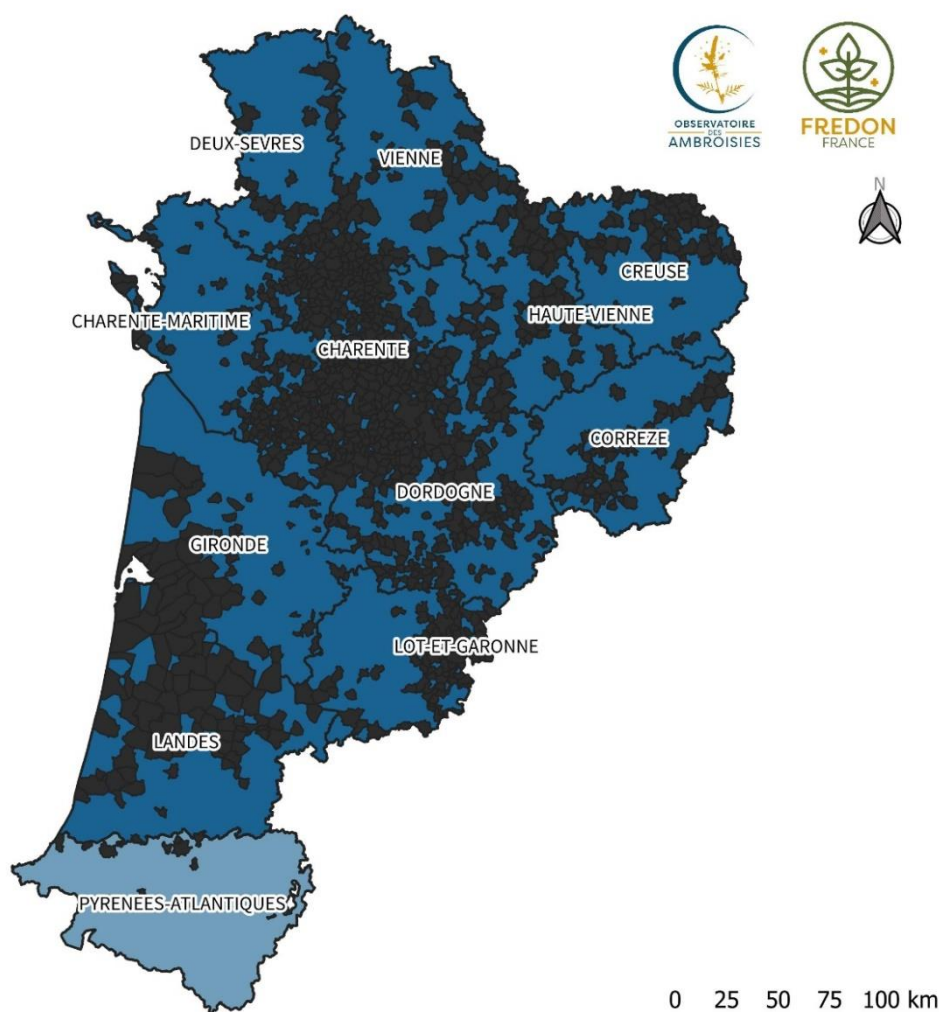


## Etat des connaissances sur la présence de l'Ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) en Nouvelle aquitaine entre 2002 et 2022



■ Communes dans lesquelles il y a eu au moins un signalement

Nombre de communes dans lesquelles il y a eu au moins un signalement par département

■ 0 - 10

■ 10 - 50

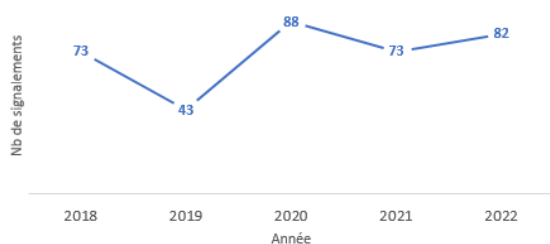
■ 51 et plus

Carte réalisée par l'Observatoire des ambrosiées - FREDON France - mai 2023.

Les zones définies représentent, par département, le nombre de communes dans lesquelles il y a eu au moins un signalement d'Ambrosie à feuilles d'armoise.

Sources des données : plateforme de signalement ambrosie Atlasanté, réseau des Conservatoires botaniques nationaux et partenaires, Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine, réseau FREDON France, réseau des CPIE.

## EVOLUTION DU NOMBRE DE SIGNALEMENTS EN DORDOGNE



Données issues de la plateforme de  
signalement :



### Informations diverses :

#### >>> Cadre réglementaire local de la Dordogne

Devant l'extension de l'ambrosie dans le département et pour faire face à ses impacts sanitaires et économiques, un consensus des acteurs existe sur l'intérêt d'un cadre réglementaire local.

**Pour ce faire, un arrêté préfectoral fixant les modalités de surveillance, de prévention et de lutte contre les ambrosies a été promulgué le 22 mai 2018.**

**Les principales dispositions de cet arrêté sont les suivantes :**

- La mise en place d'un réseau de référents communaux. Le rôle de ces référents territoriaux est, notamment, de participer à la surveillance et d'informer les personnes concernées des mesures de lutte pouvant être appliquées sur leurs terrains
- **L'obligation de mettre en œuvre les mesures permettant de lutter contre les ambrosies** : élimination (arrachage, fauchage, tonte...) des pieds d'ambrosie avant pollinisation et grenaison
- L'obligation applicable sur toutes surfaces y compris les domaines publics, les ouvrages linéaires tels que les voies de communication, les terrains des entreprises (agriculture, carrières notamment) et les propriétés de particuliers
- L'élimination non-chimique de l'ambrosie est à privilégier

#### >>> Renforcement de la surveillance pollinique dans le nord-ouest du département

Afin de mieux évaluer l'exposition des populations aux pollens d'ambrosie, l'ARS finance l'installation et le fonctionnement d'un capteur pollen dans le nord-ouest du département, secteur où l'ambrosie est particulièrement présente. Cette action menée entre juillet et octobre, est réalisée en lien avec le RNSA et l'EHPAD de Mareuil.

Cette surveillance est complémentaire de celle issue du capteur de Périgueux et du pollinarium sentinelle du centre hospitalier de Lanmary.

## **>>> Pollinarium sentinelle du centre hospitalier de Lanmary (commune d'Antonne)**

Un Pollinarium sentinelle est un outil thérapeutique d'information pour les allergiques aux pollens et les professionnels de santé.

Visuellement, c'est un espace dédié dans un jardin entretenu par des professionnels (jardiniers, botanistes), où sont rassemblées les principales espèces de plantes allergisantes du secteur (graminées, herbacées, arbustes et arbres).

Les jardiniers observent quotidiennement les plantes afin de détecter les dates précises de leurs débuts et fins d'émission de pollen. Ces informations sont transmises en temps réel aux patients allergiques et aux professionnels de santé inscrits à la lettre d'information Alerte pollens (<https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/article/pollinariums-sentinelles-r>). Cette information précoce permet aux personnes allergiques de commencer leur traitement avant l'apparition des premiers symptômes. Cette prise précoce renforce par ailleurs l'efficacité des traitements.

### **Evènements organisés dans le département**

L'ambrosie émettant son pollen à partir de mi-juillet, le début du mois de juillet est donc la période adéquate pour agir contre l'ambrosie. A cette occasion, les collectivités et les autres structures impliquées dans la lutte contre l'ambrosie (associations, organisations professionnelles...) de toute la France sont invitées à mettre en place des évènements (arrachages citoyens, stands d'informations, formation de référents, activités pédagogiques, etc.).

Pour plus d'informations : <https://ambrosie-risque.info/journees-de-lutte-contre-les-ambrosies/>

### **>>> Contact presse**

**Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine**

06 65 24 84 60

[ars-na-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-na-communication@ars.sante.fr)